



11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite

Message de Transports Canada

Le Canada est fier d'être l'hôte de la 11^e Conférence internationale pour la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite (COMOTRED), qui aura lieu du 18 au 21 juin 2007, au Palais des Congrès de Montréal sous le thème **Analyse comparative, évaluation et vision pour l'avenir**. La conférence fera le point sur l'état d'avancement de la recherche, évoquera les réalisations internationales et explorera les perspectives des innovations technologiques afin de répondre aux problèmes de mobilité d'une population vieillissante et des personnes ayant une déficience dans le cadre d'une société inclusive.

Les conférences sont tenues à tous les trois ans sous l'égide du U.S. Transportation Research Board et représentent une occasion exceptionnelle pour le secteur du transport accessible, car elles attirent des chercheurs, des décideurs et d'autres spécialistes afin de partager les innovations et les meilleures pratiques.

La conférence sera accompagnée d'une exposition offrant à tous les participants un tour d'horizon des innovations et de leurs applications. Elle sera composée de séances plénières et d'ateliers qui pourront prendre différentes formes, notamment des colloques, des tables rondes, des comités d'experts et des débats dirigés. La structure dépendra du nombre de documents et de colloques acceptés.

Le Canada est très heureux d'accueillir la 11^e édition de COMOTRED et vous y invite!

Vous trouverez le site Web de la conférence à l'adresse suivante : www.tc.gc.ca/comotred/.





11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite

COMOTRED 2007 – Voyage à destination de Montréal, Canada

Soyez les bienvenus!

La 11^e Conférence internationale pour la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite (COMOTRED) aura lieu à Montréal. Nous vous y attendons!

Montréal

Le Canada est un vaste pays. Montréal, sa deuxième ville en importance qui compte 3 359 000 habitants, se trouve à 45° 30' de latitude Nord et à 73° 36' de longitude Ouest. Malgré sa taille, elle conserve le caractère d'une petite ville, riche de son histoire et de sa culture française. Montréal est facilement accessible en avion. Par la route, elle se trouve à 257 km de Québec, à 204 km d'Ottawa, à 546 km de Toronto, et à 5 200 km de Vancouver.

Climat

En juin, le climat est agréable, la température journalière moyenne est de 26°C. L'été est généralement ensoleillé accompagné d'averses de pluie et de température humide à l'occasion.

Visites pour les accompagnateurs et accompagnatrices

Des visites touristiques et des activités culturelles ou spéciales, payantes, seront offertes aux accompagnateurs et accompagnatrices.

Entrée au Canada

Les visiteurs provenant de tous les pays autres que les États-Unis ont besoin d'un passeport valide pour entrer au Canada; ils peuvent aussi avoir besoin d'un visa. Les Américains sont tenus de fournir une preuve de citoyenneté sur demande et doivent présenter un passeport s'ils entrent au Canada en provenance d'un pays tiers.

Les renseignements sur les voyages à destination du Canada et les conditions qui s'y appliquent peuvent être obtenues des ambassades du Canada ou de votre agent de voyages. Vous les trouverez aussi à l'adresse www.ccra-adrc.gc.ca.





11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite

Accès pour tous au Canada

Données démographiques

La population totale du Canada compte près de 32 millions de personnes, dont 15 % ont une déficience (c'est-à-dire 3,5 millions de personnes). Plus de la moitié des hommes et des femmes de plus de 75 ans ont une déficience, et près de 2,2 millions d'adultes ont de la difficulté à utiliser les services de transport.

Paliers du gouvernement

Au Canada, les pouvoirs et responsabilités sont partagés entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Le transport est de compétence partagée. Par exemple, les services de transport internationaux et interprovinciaux relèvent de la compétence fédérale, alors que les routes, le transport en commun et la délivrance de permis pour les véhicules, relèvent de la compétence provinciale.

Législation sur les droits

En vertu de la législation progressiste du Canada en matière de droits sur la personne, la *Charte canadienne des droits et libertés*, les législateurs doivent voir à ce qu'il n'y ait aucune trace de discrimination directe ou

indirecte dans les lois, règlements, politiques ou procédures. Par ailleurs, en vertu de la *Loi sur les transports au Canada*, tous les obstacles abusifs au déplacement des personnes ayant une déficience doivent être éliminés dans l'ensemble du réseau de transport fédéral.

Société inclusive

Le Canada a adopté une philosophie de vie autonome fondée sur le principe selon lequel les personnes ayant une déficience peuvent vivre avec dignité dans leur milieu, participer à tous les aspects de la vie et prendre des décisions au sujet de leur avenir. Le Canada rejette l'idée d'institutionnaliser ces personnes et préconise leur autonomie au sein de leur communauté en leur offrant le soutien nécessaire, des logements accessibles, des soins à domicile et du transport accessible pour les aider à être actifs dans la société.





11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite

Site Web Accès au voyage www.accessvoyage.gc.ca

Pour que notre mode de vie soit sain et valorisant, il est essentiel de pouvoir voyager d'un endroit à un autre, que ce soit dans une ville voisine ou un pays éloigné. Pour ceux d'entre nous qui voyagent régulièrement nous n'avons pas à réfléchir quant à la façon de se rendre à destination. Cependant, pour les personnes ayant des déficiences les voyages peuvent s'avérer éprouvants et stressants, les décourageant ainsi de se prévaloir des services que nous tenons pour acquis.

Il est à prévoir qu'au cours de la prochaine décennie, la demande en matière de transport accessible et de ressources pour les voyages augmentera en flèche, considérant le vieillissement de la population canadienne et la hausse du nombre de personnes ayant une déficience. C'est pourquoi Transports Canada a lancé en avril 2002 le site Web Accès au voyage. Son but est de rendre les déplacements plus faciles et plus agréables pour les Canadiens ayant une déficience.

Les deux principales sections de ce site Web, *Moyens de transport entre les villes canadiennes* et *Moyens de transport locaux*, fournissent une multitude de renseignements sur les exploitants offrant des services de transport accessible dans l'ensemble du pays. L'information est facile à trouver : vous n'avez qu'à sélectionner une ville et la liste des exploitants offrant des services de transport accessible desservant cet endroit apparaîtra. Vous trouverez aussi des renseignements sur le tourisme accessible, les politiques gouvernementales, comment déposer une plainte, faire une demande de renseignements et formuler des commentaires.

Le site Web Accès au voyage se veut un guichet unique d'information sur les voyages au Canada dont l'objectif est de permettre la planification du voyage et d'assurer une transition opportune d'un moyen de transport à l'autre.



Transport accessible : le modèle canadien

Éléments clés d'un réseau de transport homogène et accessible :

Politique nationale

« Il est déclaré que, d'une part, la mise en place d'un réseau sûr, rentable et bien adapté de services de transport viables et efficaces, accessibles aux personnes ayant une déficience, utilisant au mieux et aux moindres frais globaux tous les modes de transports existants, est essentielle à la satisfaction des besoins des expéditeurs et des voyageurs – y compris des personnes ayant une déficience – en matière de transports comme à la prospérité et à la croissance économique du Canada et de ses régions.... »

Loi sur les transports au Canada
CHAPITRE C-10.4 (1996, ch. 10)

Recherche et développement

Le Centre de développement des transports (CDT) de Transports Canada aide à l'élaboration des lignes directrices et des normes qui permettent

d'accroître la sécurité et l'accessibilité des réseaux de transport pour les personnes âgées et celles ayant une déficience. Le programme de recherche du CDT en matière d'accessibilité vise à concevoir et à adapter des technologies et des systèmes qui permettraient d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes âgées ainsi que celles ayant des déficiences motrices, sensorielles ou cognitives. Par des projets de recherche, on étudie de nouvelles technologies et des innovations opérationnelles, et cherche des moyens de tirer parti de la recherche et développement concernant l'accessibilité des transports.

Consultation et partenariat

Transports Canada consulte des intervenants afin d'éliminer les obstacles physiques, psychologiques et structurelles pour les voyageurs. Le Comité consultatif du ministre sur le transport accessible est un exemple de mécanisme de collaboration.





11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite

L'Office des transports du Canada



Office
des transports
du Canada

Canadian
Transportation
Agency

L'Office est un tribunal administratif indépendant et quasi judiciaire. Il agit également en tant qu'organisme de réglementation économique qui administre les politiques du gouvernement du Canada et la législation régissant les transports, et ce afin d'assurer l'efficacité et l'accessibilité du réseau des transports. Entre autres responsabilités, l'Office délivre des licences aux transporteurs aériens et ferroviaires et régle les différends relatifs à diverses questions touchant la tarification et les services de transports aérien, ferroviaire et maritime. En tant qu'autorité aéronautique du Canada, l'Office est également responsable d'appliquer les dispositions des accords relatifs au transport aérien portant sur la délivrance de licences d'exploitation de services aériens.

L'Office exerce ses pouvoirs par l'entremise de ses membres. L'Office est composé d'un président, qui est aussi le premier dirigeant, d'un vice-président et de membres, y compris un commissaire aux plaintes relatives au transport aérien.

Le programme de l'Office portant sur les transports accessibles

En vertu de la *Loi sur les transports au Canada*, l'Office a le pouvoir d'éliminer les obstacles abusifs aux déplacements des personnes ayant une déficience qui empruntent le réseau de transport de compétence fédérale. Font partie de ce réseau les transporteurs aériens et les aéroports, les transporteurs ferroviaires de passagers et les gares, les services de traversiers interprovinciaux et les gares maritimes, ainsi que les services d'autocars interprovinciaux. L'Office élimine ces obstacles en élaborant des codes de pratiques volontaires et des règlements, et par la communication proactive avec l'industrie du transport et les groupes de personnes ayant une déficience. Il s'efforce aussi de résoudre les plaintes individuelles, soit de façon informelle par la médiation et la facilitation, soit par un processus officiel de traitement des plaintes à la suite duquel l'Office peut ordonner la prise de mesures correctives ou le paiement d'indemnités, ou les deux.

Pour plus de renseignements sur les transports accessibles au Canada, veuillez consulter notre site Web à :
www.otc.gc.ca



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Innovation et technologie canadienne

Au Canada, les développements en matière de technologie avancée ont grandement contribué à rendre tous les modes de transport accessibles aux personnes ayant une déficience motrice ou sensorielle. On a mis l'accent sur deux domaines de recherche clés : les dispositifs de changement de niveau à bord des terminaux et des véhicules, et l'accès à l'information.

Dispositifs de changement de niveau

Plusieurs solutions à la fine pointe de la technologie ont été mises au point pour des dispositifs de changement de niveau à bord des véhicules.

La passerelle d'embarquement niveau sol permet à tous les passagers d'embarquer en toute dignité à bord de petits aéronefs, y compris les personnes âgées et celles ayant une déficience motrice.

L'autocar novateur de 45 pieds, muni d'une plate-forme élévatrice et d'une toilette accessible, donne accès aux passagers en fauteuil roulant tout en leur assurant le confort.

Technologies d'information

Pour les personnes ayant une déficience auditive, visuelle, cognitive ou un trouble de la parole, des appareils de poche sans fil permettent d'accéder aux horaires, aux tarifs, aux routes ainsi qu'à d'autres caractéristiques.

À bord des trains, des autobus et des aéronefs, des écrans avec sortie audio offrent une solution de rechange aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive.

L'innovation est un facteur clé dans l'édification d'un réseau de transport sécuritaire, sûr, durable et accessible à tous les Canadiens. Transports Canada vise à atteindre cet objectif au moyen de partenariats avec l'industrie privée, les universités et les autres gouvernements, en vue de mettre au point et de déployer des technologies novatrices.



Orleans Express et Alstom/Telecité



11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite

Sites Internet du gouvernement du Canada

Le Canada fournit gratuitement et en direct une mine de renseignements précieux aux chercheurs, aux décideurs et aux citoyens. Voici certains sites qui fournissent des renseignements reliés aux personnes ayant une déficience, aux personnes âgées ainsi que sur le transport accessible.

Le site des **Politiques de Transports Canada** met en lumière la politique nationale des transports, les lois, programmes et services, y compris le code de pratiques pour autocaristes interprovinciaux. www.tc.gc.ca/pol/fr/accessibilite/menu.htm

Le site du **Centre de développement des transports de Transports Canada** indique les six domaines de recherche du Centre sur l'accessibilité des transports et décrit les projets terminés ou en cours. Destinataires : les chercheurs, les concepteurs de produits et les entreprises qui s'occupent de commercialisation. www.tc.gc.ca/cdt/projets/accessibilite/menu.htm

Le site de l'**Office des transports du Canada** fournit des renseignements sur les règlements et les codes de pratiques visant le transport accessible, les conseils aux voyageurs et la manière de régler une plainte. Destinataires : les voyageurs, les

organismes, les compagnies aériennes, les administrations aéroportuaires, les chemins de fer et les exploitants de gares ferroviaires, les exploitants de traversiers et de gares maritimes, les fournisseurs de services de transport terrestre, les agents de voyages et les fonctionnaires. www.cta.gc.ca

Le site **Personnes handicapées en direct** améliore la qualité de vie des personnes handicapées en leur facilitant l'accès aux renseignements sur des sujets tels que les possibilités d'emploi, les crédits d'impôt et la manière d'adapter son foyer afin d'y circuler en fauteuil roulant. Destinataires : les personnes handicapées et leurs familles, leurs personnes soignantes, leurs employeurs et tous ceux avec qui elles entrent en contact. www.pwd-online.ca

Le site **Info-aînés Canada** offre le même niveau de renseignements que le site Personnes handicapées en direct par contre l'information est axée sur les personnes âgées. www.seniors.gc.ca

Le site **Gouvernement du Canada** est une voie d'accès aux lois, aux politiques et aux organismes fédéraux pour les particuliers et les entreprises du pays et de l'étranger. www.canada.ca

